

COMPAGNIE TUNISIENNE DE FORAGE

19 RUE DE L'ARTISANAT CHARGUIA II - 2035 L'AEROPORT-ARIANA TUNISIA

FAX N°(216-70) 836 568/ 837 041 PHONE N°(216-70) 837 322

OBJET: CONSULATATION PP 26/418
LOCATION D'UN PARC

La Compagnie Tunisienne de Forage se propose de lancer une consultation pour la location d'un terrain pour le stockage de son appareil de forage dont la superficie est de 10 000 m² au minimum (option 1) et de 20 000 m² (option 2) pour une période de 06 mois environ.

A cet effet, nous vous invitons à nous soumettre votre meilleure offre de prix conformément à la procédure de soumission (1 ou 2) ci-après :

PROCEDURE DE SOUMISSION:

Les offres doivent parvenir à la CTF :

1- Par plis fermés :

A l'adresse suivante 19 rue de l'Artisanat charguia 2 -2035 L'Aéroport Tunis-Tunisie, par voie postale sous plis scellés et recommandés ou par rapid poste, ou déposé au bureau d'ordre de CTF contre décharge.

A/ L'enveloppe externe doit :

* être adressée au nom de :

Monsieur le Président Directeur Général

* Porter uniquement :

- l'adresse de la CTF,
- les références de la consultation (PP 26/418),
- la mention " NE PAS OUVRIR "

* Contenir :

Une autre enveloppe interne cachetée

B/ L'enveloppe interne doit :

* porter :

- la mention " : OFFRE TECHNIQUE ET FINANCIERE "
- le nom et l'adresse du soumissionnaire

* contenir à l'exclusion de tout autre document :

- Le texte de la consultation dûment signée et portant obligatoirement le cachet du soumissionnaire.
- L'offre financière (selon Bordereau des prix en Annexe I) dûment signé et portant obligatoirement le cachet du soumissionnaire. (Régime de prorata sera appliqué dans le cas où la location ne dépasse pas 30 jours lors de la libération du parc) :

2- Par e-mail :

A l'adresse suivante : closed.bids@ctf.com.tn

Votre mail doit :

* Porter:

La référence de la consultation (PP26/418)

* Contenir:



4

- Le texte de la consultation dûment signée et portant obligatoirement le cachet du soumissionnaire ainsi que le plan ou le titre foncier dans lequel la superficie totale est indiquée.
- L'offre financière (selon Bordereau des prix en Annexe I) dûment signé et portant obligatoirement le cachet du soumissionnaire. (Régime de prorata sera appliqué dans le cas où la location ne dépasse pas 30 jours lors de la libération du parc) :

Les offres doivent parvenir dans les meilleurs délais mais pas plus tard que le 17-07-2026 à 14h

Toute offre parvenue après les délais sera rejetée (le cachet du Bureau D'ordre de la CTF faisant foi pour les plis et la date & l'heure pour les mails).

CONDITIONS GENERALES

1) Sécurité du parc :

-Le parc proposé doit être clôturé avec une hauteur supérieure ou égale à 2,5 mètres, aussi avec au moins une porte d'entrée principale de largeur minimale de 6m, nettoyé, nivelé, compacté « le terrain doit garder les mêmes caractéristiques de compacité même après l'effet de la pluie », équipé d'une source d'eau et d'électricité avec compteurs autonomes (compteur STEG de capacité 60A de la pluie).

-La surface de stockage ne doit pas inclure les surfaces des allées.

-Les factures STEG & SONEDE sont à charge CTF (cf. aux index de début & fin de location)

- Le gardiennage du parc est à charge CTF.

- Le terrain doit être équipé par un système vidéo-surveillance (Dans le cas où le terrain n'est pas équipé de caméra le prestataire doit communiquer un engagement dans lequel il s'engage à ce que ce système sera installé avant le début des opérations de transport), dont la surveillance pourrait être assurée à distance et être à la disposition de la CTF.

2) Durée De Location :

6 mois environ

3) Lieu de location :

Région de Sfax (de préférence la plus proche de la Base CTF à Sfax sidi Salah KM 17) accessible par les camions semi-remorques et permettant le passage des colis ayant une hauteur de 6m ou plus (hauteur des lignes de courant).

Méthodologie d'évaluation :

Les offres financières seront classées du moins disant au plus disant selon **option 1** et sera retenue l'offre moins disante qui sera conforme techniquement aux prescriptions de la présente consultation. Une visite sur les lieux sera effectuée pour s'assurer de la conformité des offres.

CONDITIONS PARTICULIERES

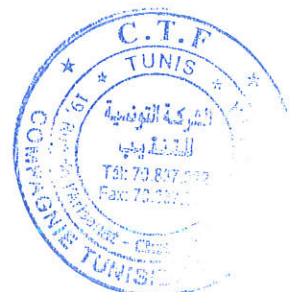
La validité de votre offre 90 jours minimum à partir de la date limite de réception des offres

Le paiement sera effectué dans un délai de 60 jours à compter de la date de réception des factures (le cachet bureau d'ordre de CTF faisant foi) accompagnées des attachements signés par les représentants des deux parties (Dans le cas de l'acheminement de la location du terrain avant la clôture du mois, la facturation sera réalisée au prorata).

MEILLEURES SALUTATIONS

C.T.F

DIRECTION APPROVISIONNEMENT & MARKETING



ANNEXE I

BORDEREAU DES PRIX EN HTVA

DESIGNATION	Tarif de location HTVA/mensuelle
Location parc de superficie 10 000 m2 (OPTION 1)	
Location parc de superficie 20 000 m2 (OPTION 2)	
Tarif de 1000 m2 (*)	

(*) :Chaque 1000 mètres ou fraction de 1000 mètres au-delà de la superficie occupée sera facturée en plus sur la base du prix du 1000 mètres carrés.

-la surface effective de location sera comptabilisé en fonction de la surface réellement occupée.

Arrêté le présent bordereau à la somme de (en toutes lettres).....

Prestataire :

Non et prénom du signataire :

Fonction du signataire :

Signature :

Date :

